

Déclaration liminaire

CSA-SD du 6 juin 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Ouvrons cette liminaire par l'analyse du rapport de l'INSEE sur les effectifs dans la fonction publique en 2023. Par rapport à ceux de 2022, ce sont près de 62 000 agents de plus (61 900 pour être précis). Si l'état emploie plus, c'est bien que les besoins sont criants, que ce soit dans la fonction publique hospitalière ou dans la fonction publique d'état. Nous le constatons tous les jours dans nos écoles comme dans les établissements du second degré ou encore dans nos parcours de soins.

Mais allons plus loin dans cette analyse et posons-nous la question de savoir quel type d'emploi est privilégié ?

S'il y a bien eu 61 900 embauches, on dénombre 63 300 emplois de contractuels. On peut en conclure qu'il y a de plus en plus de contractuels et de moins en moins de fonctionnaires. Le constat est que l'état privilégie l'emploi précaire à l'emploi de titulaires. Peut-être parce que l'emploi de contractuels est moins coûteux et que toute économie est bonne à faire en ces temps de restrictions budgétaires, restrictions qui ne touchent qu'une partie de la population, souvent celle qui a le plus besoin d'un service public de qualité

Nous ne pouvons que déplorer le choix « logique » de notre employeur, c'est-à-dire le choix d'une gestion privilégiant le quantitatif au détriment du qualitatif.

Mais revenons à l'objet principal de ce CSA-SD : la préparation de la rentrée 2025.

Le SE-Unsa 67 et l'UNSA Education 67 regrettent que le tableau des mesures envisagées n'ait pas été accompagné d'un document complémentaire en permettant une lecture plus aisée. En fin d'une année scolaire chargée, le jeu des devinettes induit par l'absence de ce document complémentaire précieux n'a pas fait vraiment sourire car chronophage.

Nous allons rapidement développer trois points :

Premièrement, nous constatons le retour à des comptages de rentrée. Nous en dénombrons trois. Quid des collègues qui sont impactés ? Et on ne parle pas de trois personnes mais bien de trois équipes qui devront attendre la rentrée pour connaître leurs effectifs et les niveaux qui leurs seront confiés. Ce sont autant de personnels qui, pendant les congés scolaires d'été, vont devoir préparer leur prochaine année scolaire sur deux scénarios, c'est-à-dire quasiment le double de travail. Qu'en est-il de la bienveillance à leur égard, cette même bienveillance que vous leur demandez à l'égard des usagers du service public d'éducation, enfants comme parents ?

A noter que ces comptages de rentrée avaient été abandonnés depuis des années justement dans le cadre de cette bienveillance et que ce choix n'a entraîné qu'exceptionnellement des erreurs sur ce qu'on appelait « des ouvertures provisoires » car elles ont quasiment toutes été actées lors du CSA-SD suivant.

Deuxièmement, nous constatons l'ouverture d'un nouveau site bilingue.

Tout d'abord, nous regrettons l'absence de précisions quant aux futurs effectifs en bilingue comme en monolingue sur ce site.

Ensuite, nous nous interrogeons sur les personnels pouvant enseigner dans la partie allemande. En avons-nous suffisamment ? Auriez-vous trouvé une mine d'enseignants formés qui pourront occuper les trop nombreux emplois occupés par des contractuels ? Ou pas occupés du tout d'ailleurs ?

A moins que cet emploi et ceux à venir ne soient pourvus par des « contractuels » de plus... Ce qui nous ramène d'ailleurs à l'introduction de cette liminaire et le choix politique gouvernemental d'une gestion purement économique.

Le troisième et dernier point avant notre conclusion va traiter des classes immersives appelées abusivement « dispositifs Tomi Ungerer ».

L'attractivité de ces dispositifs n'est plus à démontrer. Du moins, c'est bien « l'inattractivité » qui est largement démontrée. Pourtant, vous continuez à les maintenir voire à vouloir les développer. Nous savons bien que votre souhait est d'optimiser les emplois (comptages de rentrée, suppression des décharges dites exceptionnelles). Or ces dispositifs sont coûteux en postes car avec des effectifs que bien des enseignants, même en éducation prioritaire, envient. Alors pourquoi persévérer ? Est-ce une commande rectorale ? Ministérielle ? Politique ?

La conclusion de cette liminaire sera plus personnelle. Cette liminaire est la dernière que je lirai dans cette instance puisque je fais valoir mes droits à pension à l'issue de cette année scolaire. J'aurai siégé une bonne quinzaine d'années en tant que représentant du personnel. J'ai essayé de faire au mieux dans l'intérêt de l'École de la République, cette école qui m'est très chère, en essayant de toujours trouver un compromis sans entrer dans la compromission. Je n'ai pas toujours réussi à trouver un compromis mais je ne suis jamais rentré dans la compromission, honorant ainsi la mémoire de mes parents, enseignants tous les deux, qui m'ont inculqué, entre autres, cette valeur.

Je voudrais remercier tous les membres de cette instance ainsi que les personnels des différents services de la DSDEN pour la qualité des échanges comme pour celle des débats. Soyez certains et certains que vous m'avez beaucoup apporté, que vous m'avez enrichi par vos analyses différentes ou complémentaires, mais initiant une réflexion bien souvent personnelle. Il est toujours sain de se remettre en question.

Je terminerai par une citation de Charles Péguy, cet écrivain militant qui en parlant des institutrices et instituteurs disait les « *hussards noirs de la République* ». Le choix de cette citation n'est pas anodin. D'ailleurs un choix peut-il être anodin. Elle illustre bien ma conception de l'enseignant, fut-il du 21^{ème} siècle :

« Il ne faut pas que l'instituteur soit dans la commune le représentant du gouvernement ; il convient qu'il y soit le représentant de l'humanité ; ce n'est pas un président du Conseil, si considérable que soit un président du Conseil, ce n'est pas une majorité qu'il faut que l'instituteur dans la commune représente : il est le représentant né de personnages moins transitoires, il est le seul et l'ineffable représentant des poètes et des artistes, des philosophes et des savants, des hommes qui ont fait et qui maintiennent l'humanité. »

Je vous remercie.